

SOUS LA LOUPE DES ARCHIVES DE MONTREUX – 05
LA PISCINE DE LA MALADAIRE : UNE BRÈVE HISTOIRE D'EAU



Photographe inconnu

Construction de la piscine de la Maladaire, 1976-1977

Archives de Montreux, Fonds de la Commune de Montreux, Gestion du territoire, Photographies et maquettes

MTX-G-i-0003 : Tirage photographique noir-blanc, 397x307 mm, [1976-1977]

Le 28 octobre 1977, après un peu moins de deux années de travaux, la deuxième piscine couverte olympique de Suisse romande est inaugurée à la Maladaire. Le pari est tenu : la piscine est terminée dans le délai que s'était fixé la Municipalité de Montreuxⁱ.



Fig. 1. Photographie noir et blanc de la piscine de la Maladaire, 1976-1977. Commune de Montreux, Gestion du territoire, MTX-G-i-0003

Le public jouira non seulement des bienfaits de la natation, mais pourra aussi se délecter du nouveau parc horticole et arboricole – renommé Parc de l'Europe en 1989ⁱⁱ – compris dans le projet. Bien que Montreux en soit le maître d'ouvrage, la construction de la piscine de la Maladaire a une dimension régionale, les communes voisines de la Tour-de-Peilz et de Veytaux s'étant rapidement associées au projet.

La piscine de la Maladaire peut être appréhendée, non seulement comme un projet architectural en soi, mais aussi comme l'aboutissement d'une histoire plus vaste : une « histoire d'eau », dans laquelle nous vous invitons à plonger.

Évidemment, le lien entre Montreux et l'eau ne remonte pas aux années 1970, d'ailleurs, la Villa Romaine de Baugy (2^{ème} siècle) comportait déjà des installations thermales...ⁱⁱⁱ De même, les piscines et « spas » des hôtels et cliniques n'ont pas été abordés ici. Au contraire, la volonté était de passer en revue les quelques établissements balnéaires qui ont servi d'argumentaire pour établir la nécessité de construire, à la Maladaire, une piscine publique de dimensions olympiques pour permettre aux Montreusiennes et Montreusiens de pratiquer la nage sportive et aux enfants d'apprendre à nager.

Quoi qu'il en soit, la vocation résolument sportive de la Maladaire est inédite. Jusque-là, ces établissements étaient principalement pensés dans un but de détente, de soin, ou encore d'hygiène.

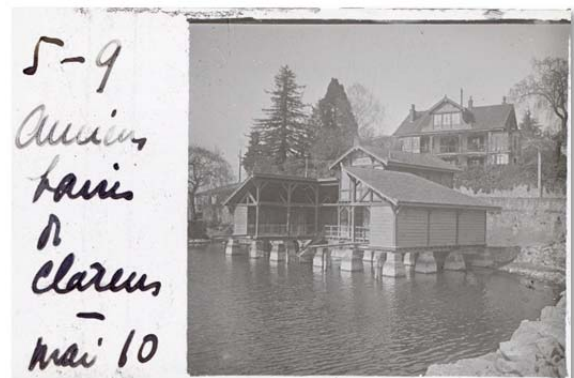


Fig. 2. Photographie noir et blanc sur plaque de verre des anciens bains de Clarens, 1910. Fonds Zurcher, Journal de de la vie à Montreux, PP245-L-02

Première étape de cette histoire d'eau en 1888 avec la construction de bains publics au lieu-dit Au Basset par Henri Chaudet (1845-1931) –

l'architecte du Marché couvert – pour la société des Bains du Basset^{iv}. À l'instar d'autres établissements construits à la même époque, ils ont dû être conçus pour une clientèle oisive, et principalement étrangère^v.

Rapidement jugés trop exigus et décentrés, ils seront reconstruits en 1910-1911 par l'architecte Louis Villard (1856-1937)^{vi}. La Commune du Châtelard, nouvellement propriétaire des bains, souhaitait trouver un emplacement à l'est de la Baye de Clarens. Deux propositions, à la Rouvenaz et à l'embouchure de la Baye de Clarens, durent néanmoins être écartées pour des raisons de stabilité sous-lacustre. Ils ne seront finalement déplacés que d'une centaine de mètres de leur situation initiale^{vii}. Les nouveaux bains de Clarens présentent un plan type symétrique permettant une stricte séparation des sexes. Ils offrent plus d'une trentaine de cabines dont certaines chauffées, des douches, des reposoirs, et un pavillon de rafraîchissement^{viii}.

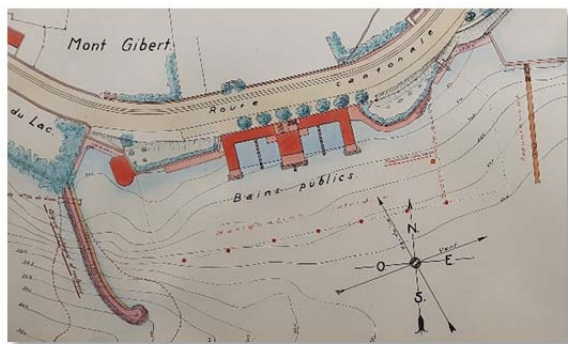


Fig. 3. Plan de l'avant projet du Port du Basset, digues et bains (1946). Fonds de la Commune du Châtelard, Géographie communale et aménagement du territoire, CHD-G-B-147.

Bien qu'on y pratique déjà la nage de vitesse et le water-polo^{ix}, les bains de Clarens sont résolument tournés vers le délassement, comme en témoignent différents projets d'aménagement de bains de soleil en 1917 et 1932^x. Le corps central de l'établissement balnéaire sera finalement démoli en 1987^{xi}. A noter que le bâtiment des anciens bains de 1888, démonté en 1911, aurait été reconverti en porcherie à Baugy.

D'autres établissements de bain virent le jour à Montreux par la suite. Davantage orienté vers le bien-être et l'hygiène, l'Hôtel des Bains construit en 1889, comprenait des cabinets de massages, des bains turcs, et une piscine d'eau chauffée à 22 degrés de 250'000 litres. Cette dernière sera finalement comblée et transformée en salle des fêtes en 1897^{xii}.



Fig. 4. Carte postale de l'Hôtel des Bains, 1900-1910. Fonds Riolo, Cartes postales, PP087-B-1-a-A-04-05

Dans les années 1920, la Commune des Planches renonce finalement pour des raisons financières – et après plusieurs études – à reprendre l'établissement afin d'en faire des bains publics. Selon le propriétaire, ce projet aurait permis à tous les habitants de la région de prendre au moins un

bain chaud par semaine^{xiii} ! Il faut rappeler qu'à cette période tous les ménages ne disposent pas encore de salles de bains. Quasi inexistantes dans les maisons du XIX^e siècle, elles ne seront popularisées en Europe que dans la deuxième moitié du XX^e siècle^{xiv}.

Le 26 juin 1927, devant environ 200 journalistes, Montreux inaugure « sa plage » à Villeneuve^{xv}. Montreux-Plage est aménagé par la Société de développement de Montreux, et comporte entre autres une plage de sable, un restaurant, des cabines et des douches, ainsi qu'un toboggan américain en bois haut d'une dizaine de mètres ! Nouvel élément de « l'outillage touristique » de Montreux, Montreux-Plage a pour vocation de répondre davantage aux exigences de l'époque que ne le faisaient les Bains de Clarens. Jeux nautiques, concerts, ou encore défilés de mode font partie des animations dont ont pu profiter les amateurs de baignade^{xvi}.



Fig. 5. Photographie noir et blanc de Montreux-Plage à Villeneuve, 1927-1930. Fonds René Koenig, Photographies anciennes, PP243-B-01-fk1650

À l'instar des bains de Clarens, la difficulté fut de trouver le site adéquat. La configuration abrupte des rives du lac incita le comité d'initiative à songer à une solution de « bains flottants » avant de jeter son dévolu sur les terrains situés à l'emplacement actuel de la piscine de Villeneuve^{xvii}.

Montreux-Plage s'agrémentera par « souci d'hygiène » d'une piscine en béton en 1967^{xviii}. Son éloignement de l'agglomération montreuusienne, rapidement perçu comme un point faible, sera plus tard un des motifs de la création d'une piscine à la Maladaire^{xix}.

En 1954, la commission d'étude pour la modernisation de l'équipement touristique de Montreux lance un concours pour l'aménagement d'une piscine dans le jardin du Casino^{xx}. La qualité du lac, perçue alors comme mauvaise, et l'éloignement de Montreux-Plage sont les arguments avancés par la commission pour ce projet. Mais il s'agit surtout de pouvoir prolonger la saison touristique avec une piscine tempérée et d'attirer une nouvelle clientèle plus jeune. L'époque des thés-dansants est révolue. Il faut une « ambiance animée, joyeuse et colorée... »^{xxi}.

Le premier prix du concours – le projet de l'architecte Sillig – proposait un « équilibre harmonieux entre les surfaces d'eau et les surfaces de verdure ». La forme originale et agréable de la piscine permettait de conserver intacts presque tous les arbres du jardin du Casino^{xxii}. Il proposait aussi la construction d'une passerelle au dessus des quais avec plongeur et toboggan pour permettre aux futurs baigneurs d'accéder au lac^{xxiii}. Cette passerelle ne fut finalement pas réalisée.



Fig. 6. Photographie couleur de la piscine du Casino de Montreux, 1960-1961. Fonds Nini Silvio, Cartes postales du Casino de Montreux, PP233-B-10

Inaugurée en 1955, la piscine du Casino est connue pour sa forme caractéristique : certains parlent d'un sablier, d'autres d'un nœud papillon ou encore d'une silhouette féminine. Mais ce sont surtout les concerts mythiques du Montreux Jazz Festival qui ont forgé sa réputation^{xxiv}. Un certain Carlos Santana y a d'ailleurs joué en 1970.

Mais revenons à notre piscine de la Maladaire. Si le besoin de disposer à Montreux d'une piscine pour y organiser des compétitions sportives est déjà présent depuis plusieurs années^{xxv}, d'autres motifs invoqués au Conseil communal vont aussi participer aux prémices de ce projet. Parmi ceux-là, citons l'éloignement de la piscine de Montreux-Plage, les dangers liés à la pollution ou à la navigation lacustre, la vétusté des Bains de Clarens, ou encore le besoin d'offrir à la population des bains modernes à des tarifs raisonnables^{xxvi}. Sensible aux vœux du Conseil communal, la Municipalité de Montreux intègre dans son programme d'investissements communaux le

projet de construction d'une nouvelle piscine dans l'ouest montreuvisien le 30 septembre 1970.

Dès lors, la première question qui se posait était celle du futur emplacement de l'établissement. Pas moins de treize sites furent envisagés^{xxvii}. Parmi ceux-ci, citons Chernel^{xxviii}, le secteur compris entre l'avenue Rambert et Tavel, l'ancienne décharge du Pierrier^{xxix}, et même l'actuel Parc de Vernex^{xxx}. Deux arguments ont été décisifs dans le choix de la Maladaire : la proximité du futur gymnase de Burier et la participation aux frais de construction de la Tour-de-Peilz ; le premier garantissant une fréquentation régulière de la piscine, et le deuxième un apport de baigneurs boélands^{xxxi}.



Fig. 7. Photographie noir et blanc de la construction de la piscine de la Maladaire, 1975-1977. Commune de Montreux, Gestion du territoire, Photographies et maquettes, MTX-G-i-0003

Débutée en 1975 sur les propriétés du fonds Régier, la construction de la piscine de la Maladaire a aussi permis la création d'un parc horticole et arboricole de plus de 17'000 m² souhaité par le

donateur du fonds^{xxxii}. Le coût total des travaux, parc compris, se montera à 9,2 millions de francs^{xxxiii}.

La piscine de la Maladaire possède un bassin olympique de 50 mètres sur 21, divisible en trois parties : un bassin de plongeon, un bassin de natation, et un bassin non nageurs. La particularité de ce dernier est qu'il possède un fond mobile permettant d'adapter sa hauteur^{xxxiv}. Deux bassins non nageurs extérieurs et un restaurant complètent l'offre. En 2000, un toboggan extérieur d'une cinquantaine de mètres et équipé de jeux de lumières vient enrichir le complexe^{xxxv}.



Fig. 8. Photographie noir et blanc des façades Sud et Ouest de la piscine de la Maladaire, 1976-1977. Commune de Montreux, Gestion du territoire, Photographies et maquettes, MTX-G-i-0003

Initialement les façades devaient présenter un aspect brut et épuré. Les « piliers en béton armé étaient destinés à rester naturels, sortis propres du coffrage sans enduits ni peinture »^{xxxvi}. L'adjonction quelques années plus tard d'un bandeau supérieur sur la façade modifiera passablement l'aspect de la Maladaire.

La piscine de la Maladaire est la dernière-née de cette « histoire d'eau » montreusienne. Depuis près de quarante ans elle propose dans un écrin de verdure les bienfaits et les plaisirs de la natation.

Archives de Montreux, juin 2020

ⁱ La piscine olympique a été officiellement inaugurée, *L'Est vaudois*, 29 octobre 1977 (<https://tinyurl.com/ycby747m>) ; Lundi, Montreux (assisté de La Tour et de Veytaux) va ouvrir au public la piscine de la Maladaire, *L'Est vaudois*, 8 octobre 1977 (<https://tinyurl.com/ycevszqv>)

ⁱⁱ Le Parc de l'Europe sera inauguré le 23 septembre 1989. 1989 en un coup d'œil. *L'Est vaudois*, 30 décembre 1989 (<https://tinyurl.com/ya4xt2jw>)

ⁱⁱⁱ MOREL, Jacques, *Montreux-Baugy : la villa romaine*. Bâle : Société Suisse de préhistoire et d'archéologie, 1988

^{iv} NEUENSCHWANDER FEIHL, Joëlle, *Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920 : Montreux*. Berne : Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 2000, pp. 112-113

^v HELLER, Geneviève, *Propre en ordre : habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois*. Lausanne : Editions d'en Bas, 1979, p. 68

^{vi} Fonds de la Commune du Châtelard, Géographie communale et aménagement du territoire, *Port du Basset, projets pour les digues et les bains*. Archives de Montreux, référence CHD-G-B-147

^{vii} Fonds de la Commune du Châtelard, Conseil communal, Préavis de la Municipalité au Conseil Communal du 21 juin 1909. Archives de Montreux, référence CHD-B-B-03

^{viii} Note iv

^{ix} Le Montreux Natation fut créé aux Bains du Basset en 1944. DECHÊNE, Micheline, *Montreux : l'aventure sportive*. Yens sur Morges : cabédita, 2002, p. 119-120

^x Fonds de la Commune du Châtelard, Géographie communale et aménagement du territoire, *Bains*. Archives de Montreux, référence CHD-G-C-101, CHD-G-C-102

^{xi} Note iv

^{xii} L'hôtel des Bains était situé au numéros 4 et 4b Quai Ernest Ansermet. NEUENSCHWANDER FEIHL, Joëlle, 2000, p. 83

^{xiii} Fonds de la Commune des Planches, Géographie communale et aménagement du territoire, *Bains publics « Hôtel des Bains »*. Archives de Montreux, référence PL-G-C-834

^{xiv} HELLER, Geneviève, 1979, p. 202 ; Salle de bains. *Wikipedia : l'encyclopédie libre* (https://fr.wikipedia.org/wiki/Salle_de_bains)

^{xv} L'inauguration de Montreux-Plage, *Le Messenger de Montreux*, 27 juin 1927

^{xvi} MEYSTRE-SCHAREN, Nicole [et al.], *Empreintes du temps : la photographie à Montreux comme source historique*. Montreux : Archives de Montreux, 2018

^{xvii} L'inauguration de Montreux-Plage, *Le Messenger de Montreux*, 27 juin 1927

^{xviii} Quand les baigneurs se rendaient à Montreux-Plage, *L'Est vaudois*, 16 juillet 1993 (<https://tinyurl.com/yc3dm5nz>)

^{xix} Fonds de la Commune de Montreux, Conseil Communal, *Communication de la Municipalité au Conseil communal au sujet des bains de Clarens et du projet de construction d'une piscine municipale dans la partie occidentale de l'agglomération montreuusienne*. Archives de Montreux, référence MTX-B-b-005-067

^{xx} Fonds de la Commune des Planches, Géographie communale et aménagement du territoire, *Modernisation de l'équipement touristique, grande salle*, piscine. Archives de Montreux, référence PL-G-c-0008

^{xxi} A propos de l'aménagement d'une piscine, *Journal de Montreux*, 22 décembre 1954

^{xxii} Note xx

^{xxiii} Montreux aura-t-elle sa piscine ?, *Feuille d'avis de Vevey*, 20 novembre 1954

(<https://tinyurl.com/y8gvhfy8>)

^{xxiv} Deux samedis pour revivre le Montreux Jazz au fond de la piscine, *Le Temps*, 7 juillet 2016

(<https://www.letemps.ch/lifestyle/deux-samedis-revivre-montreux-jazz-fond-piscine>)

^{xxv} Chronique vaudoise, *Courrier de Leysin*, 18 janvier 1955 (<https://tinyurl.com/ya9a8znz>)

^{xxvi} Note xix

^{xxvii} Note xix

^{xxviii} Fonds André Chaney, *Alphabet tome 3*.

Archives de Montreux, référence PP116-04-07

^{xxix} Note xixi

^{xxx} La décharge de Clarens se situe aujourd'hui au Parc du Pierrier. Fonds de la Commune de Montreux, Travaux publics, *Construction d'une piscine sur la propriété du Fonds Régier au lieu dit « La Maladaire » (Karma)*. Archives de Montreux, référence MTX-G-c-00459

^{xxxi} Le gymnase de Burier, initialement appelé Centre d'Enseignement Secondaire Supérieur de L'Est Vaudois (CESSEV), a été inauguré en mai 1980. État de Vaud. *Centre d'Enseignement Secondaire Supérieur de L'Est Vaudois* (<https://tinyurl.com/ybuf49k7>). CHANEY, André, GONTHIER, Albert, *L'histoire d'un village... Clarens*. Clarens : Association des intérêts de Clarens, 2001.

^{xxxii} Fonds de la Commune de Montreux, Administration générale, *Piscine de la Maladaire*. Archives de Montreux, référence MTX-C-c-000150

^{xxxiii} Note xxviii

^{xxxiv} DECHÊNE, Micheline, *Montreux : l'aventure sportive*, 2002, p. 122 ; Fonds de la Commune de Montreux, Administration générale, *Piscine de la Maladaire*. Archives de Montreux, référence MTX-C-c-000149

^{xxxv} Fonds de la Commune de Montreux, Gestion du territoire, *Construction d'un toboggan extérieur à la piscine de la Maladaire*. Archives de Montreux, référence MTX-G-e-06408

^{xxxvi} Note xxxii